

PROFONDEUR

10^{imes} = LE N^o

EFFET PRODUIT PAR LA PRÉSENTATION DES
CANDIDATURES OUVRIÈRES



ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

CANDIDATURES OUVRIÈRES.

Il y a donc, — en principe, — entente entre la Ligue des capacitaires et la Fédération des syndicats ouvriers.

M. le docteur Charles, qui a conduit toutes les négociations avec un zèle digne d'éloges, a obtenu du Comité de l'Association libérale la promesse que la liste ouvrière serait patronnée par lui en assemblée générale.

Devant ces tentatives de conciliation, le Parti ouvrier de la ville de Liège a renoncé à présenter une liste complète et a décidé d'accepter l'union qui lui était proposée.

Dans l'assemblée générale qui a eu lieu mercredi dernier à la Populaire, le pacte d'alliance a été ratifié par onze voix contre trois, chacune des quatorze sociétés fédérées étant représentée par un délégué.

Les ouvriers liégeois ont fait preuve en cette circonstance d'une modération qui leur attirera bien des sympathies.

Ils ont victorieusement démontré qu'ils n'étaient pas des sectaires intransigeants et qu'ils savaient à l'occasion faire les sacrifices nécessaires pour arriver à concilier les intérêts différents qui ont droit à se faire représenter dans nos Conseils communaux.

Aussi nous espérons bien que les dernières résistances des doctrinaires les plus endurcis n'auront aucune influence sur la majorité de l'Association libérale et que les deux candidatures ouvrières seront chaleureusement accueillies par la grande masse des capacitaires et des censitaires libéraux.

Quatre candidats ouvriers seront proposés à l'assemblée générale de ce soir. Ce sont MM. Mardaga et Thirion, mécaniciens, Piedboeuf, cordonnier, et Baré, typographe.

Tous les quatre ont pris une part active à l'organisation des syndicats professionnels et des sociétés coopératives; tous les quatre ont fait preuve, — les uns comme orateurs dans les réunions publiques, les autres comme administrateurs, — d'aptitudes spéciales qui les rendent parfaitement dignes des suffrages de leurs concitoyens.

Aussi ne doutons-nous nullement que le choix fait par la Fédération ouvrière liégeoise ne soit ratifié par la grande majorité des électeurs.

Les ankilosés pourront jeter de hauts cris. Nous sommes certains que les deux farouches démons qui représenteront la classe ouvrière, au Conseil communal, auront bientôt fait de prouver qu'au fond ils sont d'assez bons diables et qu'ils ne sont pas aussi noirs que notre dessinateur les a représentés.

FREEMAN.

Les employés de l'Hôtel-de-Ville

ET LES
Boulangeries coopératives.

Ah ça! aura-t-on bientôt fini de nous em... nuyer avec ce refrain... à la Boulanger?

De deux choses l'une: ou bien ces employés remplissent leur devoir à l'hôtel-de-ville, ou ils ne le remplissent pas.

S'ils le remplissent, tout est dit: ils travaillent; nous les payons; nous sommes quittes. Nous, c'est les contribuables.

S'ils ne le remplissent pas, que Messieurs les indépendants aient le courage de formuler une accusation précise, de dire quand, où, comment, des employés cités par leur nom n'ont pas rempli les fonctions pour lesquelles ils sont payés.

Alors une enquête sera ouverte. Si les indépendants ont raison, nous nous joindrons à eux pour faire punir les employés infidèles.

Mais, si les indépendants ont tort, nous

nous joindrons aux employés pour demander à la justice réparation des calomnies, — entendez-vous, messieurs? des calomnies! — dont ils auront été l'objet.

Allons, Maître Schindeler, vous n'avez pas avancé un fait sans en avoir la preuve, n'est-ce pas?

Et si, en dehors de leurs heures de bureau, des employés communaux font de la coopération, c'est leur droit. D'autres vont à la procession; c'est aussi leur droit. Il y en a même un autre, l'avocat de la ville, — rien que ça! — qui est président de l'Association libérale. Allons! Mayeur Schindeler, voilà un bon coup de balai à donner! Flanquez Dereux à la porte et mettez-vous à sa place. Et que tout soit dit.

Vive Schianlair!...

Avouons-le avec franchise. Depuis pas mal de temps nos élections communales n'avaient nul imprévu, nulle fantaisie et se traînaient dans un ennui plus morne encore que celui qu'engendre la lecture du *Journal de Liège*. Tout le monde en conviendra: à part quelques éclaircies provoquées par *Poiquet et Vol'la co*, on rigolait fort peu pendant la confection des édiles qui mènent la danse des monacos qu'on nous suture sous les prétextes les plus invraisemblables.

Un homme s'est rencontré, — Bossuet, merci! — qui a voulu changer la face des choses et qui, là où « l'on éprouvait tous les symptômes d'un embêtement général » a jeté la note gaie et fait surgir comme par magie, — ne pas imprimer *Magis*, s. v. p. — le joyeux rire distinguant l'homme de la brute.

Tu crois, lecteur candide, qu'à cet homme aimé des dieux, ses concitoyens vont donner des aubades, qu'ils vont le couronner de roses ou le porter en triomphe, tel C. Duilius après la première guerre punique?... Ah oui! tu les connais bien, mes concitoyens, lecteur candide! Ah! les ingrats et les blagueurs! et comme ils vous dégoutent promptement de se voter à leur bonheur! Il se trouve un Christ qui veut les sauver de l'ennui amer, qui les redempte de la flemme amollissante — et qu'est-ce qu'ils font ces redemptés?... Ils collectionnent des pommes cuites et v'la, v'lan, et v'lan! sur le Sauvageur... La voilà, la nature humaine.

Ce Christ s'appelle Schianlair ou Schinderhanes, je ne sais plus au juste. Appelons-le Schianlair, nom euphonique et drôlet qui rappelle, on ne sait pourquoi, l'aubette odorante de la place St-Lambert. Ah! ce Schianlair, s'il avait seulement des castagnettes, quelle belle vache espagnole cela ferait!... Quand il parle, on a l'illusion complète; quand on le lit, on entend positivement comme un vague beuglement andalou. Alors, c'est ça, l'*Organe du Commerce*? Tous mes compliments.

Eu voyant le phénomène Schianlair surgir comme un anachronisme vivant, du temps déjà lointain où les bêtes parlaient, de bonnes gens se sont demandés, avec la familiarité d'expressions que permet le monologue: — Ah ça, est-il payé par les calotins, cet animal-là?... Question stupide, bonnes gens. Les calotins ne sont pas assez bêtes pour payer le néant, doter la nullité et acheter le ridicule dont ils font sur leurs terres ample récolte sans devoir dégonfler pour cela leurs escarcelles.

D'autres se croyant plus roublards sursurent d'un air entendu: — Ce n'est pas tout ça, ce Schianlair est un malin. Oui, monsieur, un malin. Ce Robin de maigre importance a eu un truc de génie. Il s'est dit: Les Cicérons à cent sous l'heure se multiplient tous les jours. Ils sont là-bas une vingtaine d'embrouilleurs patentés pour chaque cause pelée qui surgit, telle une bande de chiens faméliques sur un os dégarni. D'autre part, les procès de commerce sont d'excellentes vaches à lait, dont il serait doux de soulager les pis; ce qui, pour moi, sera fait si je m'insinue dans la confiance de ces bons commerçants. — La Fédération était trouvée, ajoutent les bons roublards et Schianlair compte qu'il n'y aura plus que lui pour verser des torrents de lumière au tribunal de commerce.

Pardon, roublards de mon cœur, mais il y a un cheveu. Le diplomate Schianlair que vous faites entrevoir ne tient pas sur ses quilles. Votre raisonnement serait parfait si le Schianlair avait pu se métamorphoser, mais étant resté Schianlair comme devant, qu'a-t-il gagné en montrant en pleine lumière les étonnantes qualités dont l'ont orné la nature secondée par l'étude, fées pour lui peu prodigieuses. Il a gagné ceci. Tout le monde sait maintenant que quand

il doit exprimer la chose la plus simple, par exemple, la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, Schianlair accouche d'un volapuck renversant et prononce des paroles qui ont à peu près le sens de *Baratrapa sim sim* ou bien se résume en cette proposition inattendue: *Je fais c'qu'im' plait*. Non, mais voyez l'effet sur un tribunal et la tête du défendu en entendant le défendeur. C'est-à-dire que si, après ses discours et ses écrits, il se rencontrait un être assez dénué de raison pour demander à Schianlair d'expliquer « son affaire », cet être, — j'en appelle à tous les aliénistes, — serait immédiatement mis en interdit par sa famille.

C'est donc simplement mû par le désir de faire rire aux larmes ses concitoyens et nullement, — au contraire, — sollicité par un vil intérêt que Schianlair nous a présenté l'épicière ambitieuse, le papetier machiavélique, le boucher avide d'honneurs, l'astucieux vendeur de chandelles et le charcutier idiot qui, grave devant sa glace, se donne une petite tape sur la colloquinte en disant: Et pourtant il y a quelque chose là!...

Schianlair a droit à nos remerciements, à notre gratitude et cela d'autant plus qu'après avoir montré ses phénomènes en liberté, il se propose de les exhiber à la foire où ils formeront des groupes sympathiques. On nous parle entre autres de la *charcuterie éclairant le monde* qui est, paraît-il, une chose merveilleuse. Comme la liberté, dans l'œuvre de Bartholdi, le charcutier idéal, dans un geste triomphant, élève vers le ciel une vessie de porc dans laquelle fume une chandelle fournie par l'astucieux copain. Cela est, paraît-il, d'un effet très puissant.

Il va de soi que Schianlair fera « l'explication ». Seulement, pour ne pas corrompre par ses fautes de français les paisibles habitants des campagnes qui visiteront la foire, il fera ses boniments en prenant un fort accent flamand.

GRIST.

Silhouettes liégeoises.

M. Gulikers.

Nos confrères, qui s'occupent volontiers de MM. Schindeler, Thiriart et *tutti quanti*, paraissent vouloir laisser dans l'ombre une personnalité des plus considérables et des plus considérées du monde indépendant.

M. Gulikers, en effet, est un des orateurs les plus disert et les plus écoutés des meetings qui se sont tenus à Liège en ces derniers temps; son énergie, sa mâle éloquence ont été remarquées par tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir et de l'entendre.

Le *Frondeur*, qui ne néglige rien pour être agréable à ses lecteurs, a voulu faire interviewer, M. Gulikers et c'est à votre serviteur qu'était échu ce périlleux honneur.

Encore tout ému de la nouvelle que je venais de recevoir, je me suis donc rendu chez M. Gulikers; la bonne m'apprit que monsieur était au palais, où je me suis transporté immédiatement et où l'on me pria d'aller voir dans un café de la place Saint-Lambert où je trouverais certainement, m'assurait-on, celui que je cherchais.

Mais je devais échouer dans toutes mes tentatives et, après avoir visité une dizaine de cafés, je suis entré dans celui du Commerce, dont mon homme venait de sortir.

Toutefois, dans mes longues péripéties, je suis parvenu à obtenir une quantité de renseignements que mes lecteurs me sauront gré de leur communiquer.

Gulikers, Antoine-Jean, est né à Maestricht, le 15 octobre 1822; jusqu'en 1880, il est resté un fidèle sujet de S. M. hollandaise, mais à cette époque il opta pour la Belgique, et ce grand homme, à qui aucune gloire, aucune originalité ne peut manquer, possède ainsi le rare privilège d'être un fort jeune belge malgré son âge déjà avancé.

De l'enfance de Gulikers, on ne connaît pas grand chose; tous les phénomènes qui se produisent chez l'adolescent se manifestèrent chez le jeune Antoine avec une grande ponctualité. Il fit ses dents, notamment, avec une régularité étonnante qui faisait déjà prévoir le caractère réfléchi et l'esprit d'ordre qui sont ses qualités dominantes.

Ses parents, voyant que leur fils avait une prédilection marquée pour la langue fumée lui en firent apprendre plusieurs étrangères et le destinèrent à la diplomatie.

La distinction native de Gulikers, son aménité, ses profondes connaissances devaient lui réserver de nombreux succès dans la carrière diplomatique, mais les événements le forcèrent à chercher sa voie ail-

leurs et il se fit traducteur, ce qui lui permit de jurer sans blasphémer.

C'est alors que la ville de Liège eut le bonheur de le recevoir.

Depuis lors, Gulikers est attaché au palais, où tout le monde le connaît et où il rend, chaque jour, des services signalés à la justice du pays qui est le sien, depuis 1880.

A force de frayer avec le monde judiciaire Gulikers a fini par acquérir une compétence extraordinaire en matière juridique; la science du droit n'a pas de secret pour lui et les auteurs des pandectes lui ont, à différentes reprises, fait des offres très avantageuses pour obtenir sa collaboration.

Comme on le voit, la réputation de Gulikers s'est étendue au dehors et ce n'est un secret pour personne que plusieurs conseillers à la cour de cassation ont fait, à diverses reprises, le voyage de Liège pour recueillir ses précieux avis.

Nos lecteurs jugeront, d'après ce court aperçu, de la valeur de l'homme que les indépendants sont parvenus à gagner à leur cause.

Mais il y a malheureusement une légère ombre à ce tableau enchanteur et cela démontre, une fois de plus, la fragilité des hommes.

Le grand citoyen dont nous venons d'esquisser la silhouette, est un des plus fougues adversaires de l'immixtion des fonctionnaires dans le commerce sous forme de coopération; ses flèches les plus acérées, ses pointes les mieux aiguës sont pour les fonctionnaires coopérateurs ou commerçants.

Gulikers, qui est un budgétovore de première catégorie, semble avoir perdu de vue que toutes ses attaques l'atteignent en pleine poitrine, car il est lui-même un cumulard, à la fois employé et commerçant.

Explique qui pourra cette contradiction dans la conduite d'un des hommes les plus marquants du siècle, nous ne pouvons, quant à nous, qu'exposer le fait sans commentaires.

Avant de terminer, disons encore que la modestie de Gulikers égale son savoir.

Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il est décoré, mais il n'en est absolument rien. Ce qui a donné naissance à cette erreur, c'est que Gulikers a conservé de son jeune âge un tic dont les fessées paternelles n'ont pu le débarrasser.

Il passe très souvent son nez dans sa boutonnière et cela produit une illusion complète.

BERWETTE.

Ça et là.

Nous recevons chaque semaine des articles non signés.

Quand ces articles sont uniquement consacrés à des questions d'intérêt général, nous les insérons volontiers. Mais il en est d'autres qui s'attaquent à des personnes honorablement connues et, — naturellement, — puisque nous acceptons la responsabilité pleine et entière de tout ce qui se publie dans le *Frondeur*, — nous désirerions connaître les noms des correspondants qui veulent bien nous honorer de leurs communications.

ALFRED HERMAN.

Parmi les conseillers communaux qui sollicitent le renouvellement de leurs mandats, figurent MM. Warnant et Hanssens.

MM. Warnant et Hanssens sont déjà membres de la Chambre des représentants. Rien ne justifie un pareil cumul. La division des pouvoirs est un principe essentiellement démocratique. Il est contraire au bon sens que le même homme absorbe l'autorité de deux ou trois fonctions.

Ce cumul devient un véritable abus, quand il se traduit par une cumulation de traitements. C'est ce qui arrive chaque fois que l'un de ces conseillers privilégiés accepte d'être échevin ou bourgmestre. Il émarge alors à deux caisses: à la caisse de l'Etat et à la caisse de la Ville. Dans de pareilles conditions, l'exercice des emplois publics ne cesse-t-il pas d'être une charge, et ne se transforme-t-il pas en profession lucrative?

Le bruit court que l'Association libérale, sans être encore progressiste, obéit aujourd'hui à des tendances moins doctrinaires qu'autrefois; si elle veut se montrer digne de la bonne opinion que l'on a d'elle, elle mettra fin à ces funestes errements de son passé.

A. R.

électeur capacitaire.

Il n'en manquera pas des candidats cette année à l'Association libérale!

Outre les deux ouvriers, dont nous ne connaissons les noms que ce soir, on cite déjà parmi les personnes qui briguent un mandat communal, MM. Bernard, Constant, Ernould, Grandjean, Pérée, Petitbois, Renard, Rutten, et bien d'autres encore.

Tant mieux. Tant mieux. Les électeurs, cette fois, ne se plaindront pas. Il est donc fini le système qui consistait à ne présenter que le nombre de concurrents correspondant exactement au nombre des places vacantes.

La candidature du docteur Ernould, celle de l'ingénieur Petitbois, celles de MM. Renard, Constant et Pérée nous paraissent particulièrement recommandables. Ce sont des candidatures franchement progressistes.

Il y aura lutte un peu partout dans la province de Liège... ce qui nous paraît de bon augure. C'est un réveil complet et une recrudescence de vie politique.

On sait qu'à Seraing les progressistes présentent une liste complète en opposition à la liste doctrinaire.

A Herstal le parti ouvrier essaie d'établir une entente avec les progressistes.

A Chênée, libéraux et cléricaux seront aux prises.

Bref, la somnolence qui semblait s'être emparée de nous va faire place à une ardeur que l'on croyait disparue à jamais.

L'hiver, le triste hiver, s'annonce déjà.

Nos boulevards commencent à voir s'élever un tas de constructions plus ou moins fragiles qui, sous leurs clinquants, essaient vainement de nous donner quelques moments d'illusion.

La foire ! la foire ! et puis après ? La neige, la gelée, les frimats et tout ce qui s'en suit.

Hiver, méchant hiver, qu'as-tu donc fait des roses dit le poète Studens.

Mais l'hiver se moque pas mal des supplications du poète et, quant aux roses, il n'y faut plus songer.

Horlogerie. — Les journaux français, entre autre M. de Parville dans le *Journal des Débats*, ont fait grand éloge de la montre observateur, ou chronoscope, qui permet si facilement de compter le temps écoulé d'un moment à un autre.

Un de nos praticiens les plus intelligents, toujours à l'affût des inventions et des perfectionnements nouveaux, M. Deprez-Servais, rue de la Cathédrale, 29, étale la montre chronoscope à sa vitrine. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on voit à Liège cette ingénieuse invention.

Pharmacies populaires.

Nous avons publié la semaine dernière un article en faveur des pharmacies populaires. Cet article nous a valu une longue réponse d'un pharmacien.

Nous avions parfaitement le droit de mettre cette réponse au panier puisqu'elle n'est pas signée, mais nous tenons à faire preuve d'impartialité et nous voulons laisser à nos lecteurs le soin de décider par eux-mêmes.

Nous nous contenterons de relever une seule phrase : « Les pharmacies populaires ne sont pas des sociétés philanthropiques, ce sont des sociétés coopératives. Ce qui les distingue des autres pharmacies, c'est que chez elles le bénéfice est partagé entre un grand nombre d'associés au lieu d'appartenir au pharmacien seul... »

Eh ! mais, c'est peut-être cela qui explique la vogue des pharmacies populaires !

Liège, le 21 septembre 1887.

M. le Rédacteur du *Frondeur*,

Je m'étonne de la persistance que l'on met dans la presse à tailler de la réclame en faveur des pharmacies populaires. Car depuis un an, il pleut des circulaires dans les rues, des communiqués ou des correspondances dans les journaux, chantant toutes les louanges de ces institutions.

La lettre que vous publiez dimanche dernier est encore taillée sur le même patron. C'est de la réclame, déguisée, il est vrai, mais le bout de l'oreille y perce, on voit qu'elle émane d'un délégué ou d'un administrateur quelconque de la société coopérative.

Nous ne critiquons pas la réclame. Cette société veut réaliser des bénéfices, elle a raison; elle fait mousser son entreprise, nous ne pouvons l'en blâmer. Seulement, les procédés qu'elle emploie sont au moins singuliers. Nous n'en voulons pour preuve que votre correspondance de dimanche.

Deux choses sont remarquables dans cette lettre: les idées, par le manque de fond, la forme, par le manque de courtoisie.

Les pharmacies populaires, dit votre correspondant, ont eu pour résultat de faire baisser les prix des médicaments dans toutes les pharmacies de la ville. Nous ne doutons pas que l'exemple qu'il cite comme preuve ne soit vrai. Seulement, nous pouvons lui en opposer qui seraient tout en faveur de la thèse contraire. En voici un :

« Une personne avait acheté, avant la création des pharmacies populaires, chez trois pharmaciens différents, un médicament qu'elle avait payé nonante centimes. A la pharmacie populaire, on lui a demandé dernièrement 1 franc 75. Ce qui montre qu'un exemple ne prouve rien. »

« Les pharmacies populaires ne sont pas des sociétés philanthropiques, ce sont des sociétés coopératives. Ce qui les distingue des autres pharmacies, c'est que chez elles le bénéfice est partagé entre un grand nombre d'associés au lieu d'appartenir au pharmacien seul. Il importe peu que le bénéfice se paie en argent ou en médicaments, il n'en existe pas moins. »

« Les pharmacies populaires sont donc simplement des entreprises commerciales ayant pour but de gagner de l'argent. »

« Pourquoi donc alors baisseraient-elles les prix. »

« Si d'un autre côté, on tient compte des frais énormes que comporte l'exploitation de ces officines, frais que n'ont pas à supporter les autres pharmaciens, et parmi lesquels nous citerons : appointements des gérants et des aides, intérêt du capital engagé, bénéfice aux associés, etc. on se demande, (la qualité de la marchandise restant la même) comment elles pourraient vendre meilleur marché que les autres pharmacies. »

« Ce petit raisonnement, comme preuve, vaut bien un exemple. »

« Quant à la faveur dont ces pharmacies ont joui un instant, elle n'est due qu'à la complaisance de la presse et à la réclame incessante des associés qui prêchent pour leurs intérêts et la recommandant. »

« Cette faveur n'est d'ailleurs pas générale. En France, les pharmacies populaires viennent d'être interdites. »

« En présence de cette interdiction, on peut se permettre de croire que, même au point de vue du consommateur, leur utilité est très contestable. »

« Je ne sais rien de la qualité des médicaments, de la surveillance, de l'amenité envers le public, toutes choses dont parle votre correspondant. Mais ce que je sais c'est que des personnes s'étant présentées avec des ordonnances ont dû attendre un et même plusieurs jours avant de recevoir leurs médicaments. Ce n'est pas précisément de l'empressement. »

« Je me borne à ces quelques observations. Je n'espère cependant pas qu'elles suffisent à convaincre le mutualiste qui nous fournit sa prose. Son aménité envers les pharmaciens mal intentionnés qui exploitent leurs clients, ont perdu la carte et se fourrent le doigt dans l'œil, son aménité, disons-nous, montre trop l'intérêt matériel qu'il a à la réussite des pharmacies populaires pour qu'il abandonne ses idées. »

« Je compte, Monsieur le Rédacteur, sur votre impartialité pour publier ces lignes. Dans cet espoir, recevez l'assurance de ma considération. »

« UN PHARMACIEN. »

L'Indépendance.

Voilà un bien beau mot qui sert d'étiquette à bien des mensonges !

Combien loin sont les temps où l'on combattait

Pour conquérir un digne sort
L'indépendance ou la mort !

Aujourd'hui, l'on rédige encore l'Indépendance, mais c'est pour en vivre et non pour en mourir. On se dit aussi indépendant... sans l'être. Ce qui, du temps de Guillaume-Tell, était un but est devenu un moyen. L'homme qui n'a su se créer une situation dans aucun des partis organisés chez nous se dit indépendant. Et telle est la magie du mot que des gens s'y laissent prendre... tout comme il y a des gens qui achètent l'Indépendance.

Serait-il donc vrai que par le seul fait d'être catholique, libéral ou progressiste, il serait impossible d'être en même temps indépendant ?

Je connais, quant à moi, des catholiques convaincus, têtus, qui, sur des questions étrangères au dogme, sont d'une indépendance absolue. J'entends par là que ces personnes, pour assurer, en ces points, le triomphe de leurs idées, ne craignent pas de marcher en guerre contre leurs amis politiques.

Le doctrinaire, plus opportuniste, plus égoïste, voyant moins loin et craignant toujours de se mettre mal avec quelqu'un, même avec un adversaire politique, pratique beaucoup moins l'indépendance. Il n'y a pas si longtemps que, pour un doctrinaire, penser autrement que « mon sieur Frère » était un crime politique, une trahison. Quiconque n'est pas avec l'Eglise est contre l'Eglise, dit le catholique. Quiconque n'est pas avec Frère est contre Frère, disait le parfait doctrinaire. Avec un pareil principe, adieu l'indépendance ! Il est vrai, — et nous l'avouons sincèrement, — que, depuis quelques années, les temps sont changés : les doctrinaires ont le droit de pousser l'indépendance... jusqu'au silence. Ils n'ont plus de programme, donc ils se taisent. Ils pensent comme ils veulent, — ce qui est un progrès, — mais ils n'ont pas le droit de le dire, — ce qui conduit au même résultat que s'ils ne pensaient pas du tout.

Mais à côté de ces deux partis ou plutôt

de ces deux branches du même parti conservateur, il y a le parti progressiste, le parti vraiment libéral, le parti de l'avenir, le parti de la pensée libre, le parti de la science.

Là est la place de tout homme qui sincèrement, sans arrière pensée, entend émettre, en politique, des idées nouvelles et les défendre envers et contre tous.

Pour les progressistes seuls devrait être réservé ce nom d'indépendants, si, par indépendance, on entend l'absence de tout préjugé, le respect de la raison et de la science.

Est-ce ainsi que nos indépendants de Liège comprennent le mot magique dont ils veulent faire un attrape-nigauds ?

Ils vivent dans un milieu social tel, qu'ils doivent, à moins d'être des imbéciles ou des imposteurs, — qu'ils choisissent ! — avoir une opinion sur les grandes questions du moment : extension des droits de suffrage, service personnel, impôts de consommation, séparation de l'Eglise et de l'Etat, impôt sur le revenu. L'amélioration du sort des classes ouvrières, qui tient une si grande place dans le programme du Congrès progressiste, a du attirer leur attention. Et, en leur qualité d'indépendants, ils ont dû, en toute liberté d'esprit, sans souci de leurs intérêts personnels, se prononcer pour ou contre les ouvriers. Encore une fois, comme indépendants, qu'ils le disent, qu'ils aient la franchise de leur opinion ! Remarquez que, parmi les questions énumérées plus haut, toutes ou presque toutes ont été agitées dans nos Conseils communaux.

Quelles solutions auraient adoptées nos indépendants ?

Aucune, peut-être ?

Ceci, ce ne serait plus de l'indépendance. Si l'indépendance de l'enfant qui ne fait pas d'enfant... « parce qu'il ne lui plaît pas. »

A d'autres ! mes bons amis !

BOUM.

NECROLOGIE.

Nous apprenons la mort de M^{me} d'Andrimont-Demet, mère de MM. Julien et Léon d'Andrimont.

M^{me} d'Andrimont, qui avait conservé longtemps toute son activité et toute sa santé, avait été malade il y a quelques mois et son état avait même inspiré de graves inquiétudes. Cependant un mieux s'était manifesté et on avait pu la ramener tout récemment de son château de Dolhain à Liège. Le 21 courant elle paraissait mieux et joua une partie de la journée avec ses petits enfants qu'elle adorait. Le 22, de très bonne heure, elle s'est éteinte à peu près subitement et sans souffrance.

M^{me} d'Andrimont était une femme active, intelligente et généreuse. Elle s'était occupée avec beaucoup de sollicitude et avec succès de l'éducation de ses fils : les travaux artistiques (elle maniait le pinceau avec un talent d'amateur distingué), les œuvres charitables charmaient ses loisirs, et jamais elle ne restait inactive. Sa mort laisse un grand vide dans une famille dont elle était vénérée. Elle était âgée de 74 ans.

Théâtre du Pavillon de Flore

Tout chroniqueur théâtral qui se respecte, doit nécessairement commencer son premier article de la saison par une réminiscence lyrique et bucolique sur les plaisirs de l'été. Tenez, quelque chose dans ce goût-ci :

« Ainsi, ami lecteur, nous avons quitté les prés et les bois pour reprendre l'existence factice et surmenée de la ville. Qu'il faisait bon, pourtant, loin de la foule et de ses vanités, égaré dans quelque coin champêtre où, contemplant la nature, nous n'avions pour témoins que les gazouilleurs ailés, divins artistes, qui voulaient bien moduler à notre intention leurs plus tendres romances ! »

Notez que généralement ce chroniqueur, aussi malheureux que verbeux, n'a pas quitté la place du Théâtre, si ce n'est pour aller, le dimanche, excursionner à Kinkempois ou au Petit-Bourgogne.

Vous me direz que cette honnête digression ne fait de tort à personne, c'est vrai, et puis quel moyen facile d'amener la transition. Après les pures joies de l'été, les énervantes distractions de l'hiver, parmi lesquelles le théâtre.

C'est le Pavillon de Flore, comme toujours, qui a ouvert le feu et le public l'en a récompensé en s'y rendant en foule. La salle était littéralement bondée et ce n'est pas sans peine que tout ce monde est parvenu à se caser, surtout qu'à l'entrée les mesures d'ordre n'ont pas été, à mon avis, intelligemment prises. D'abord, il eût fallu ouvrir les bureaux plus tôt afin d'éviter la cohue du coup de feu, — de 7 1/2 à 8 h. — Ensuite, pourquoi ne pas autoriser l'entrée, par la rue de Bèche, aux porteurs de cartes prises à l'avance ? C'était un moyen d'éviter l'encombrement à l'entrée principale.

Le *Serment d'amour*, musique d'Audran, nous a montré les principaux sujets de la troupe d'opérette. On connaît le libretto, assez simplet : le comte et Rosette, la fille du garde-forestier, ont fait un serment d'amour et malgré l'opposition, plus taquine que dangereuse, de la marquise, tante du comte, ils finissent naturellement par un

bon mariage. Sur ce thème, naïf et sans intrigue, Audran a brodé cette musique étincelante dont l'auteur de la *Mascotte* et du *Grand Mogol* a le secret.

M. Rodembourg nous paraît avoir eu la main heureuse dans la composition de sa troupe; généralement l'ensemble a été jugé satisfaisant. Disons dès maintenant que M. Carpentier est un excellent baryton à la voix claire et bien timbrée, en même temps qu'il est bon comédien; son succès est assuré. M^{me} Perrouze a conquis également les suffrages du public qui l'a acclamée à diverses reprises. M^{me} Lefeuille a pleinement confirmé la bonne impression qu'elle avait laissée de son court passage l'an dernier.

Sans vouloir formuler de critique au début, nous engageons M. Crétot à ne pas charger ses rôles. Le type de l'intendant Gavaudan est suffisamment grotesque sans que l'acteur y ajoute du sien.

M^{me} Gilles, encore une ancienne connaissance, a fort bien tenu le rôle de marquise et nous croyons être bon prophète en lui prédisant le retour de ses succès d'antan.

Enfin, M. Ancelin s'est fait applaudir dans le rôle du *Monsieur qui prend la Mouche*, joyeux vaudeville qui servait de lever de rideau.

Terminons en félicitant la direction des soins apportés à la mise en scène et au luxe des costumes, et souhaitons-lui une campagne fructueuse, juste récompense des sacrifices qu'elle s'est imposés.

FAUTEUIL.

Boite aux lettres.

On nous écrit de Mortier :

Les libéraux de Mortier, prenant au sérieux le compromis des partisans de l'école neutre, continuent mieux que jamais la lutte contre l'enseignement libre soutenu vigoureusement par les gros bonnets du canton de Dalhem.

Aussi, ceux-ci ne négligent-ils aucune occasion pour alimenter la caisse destinée à venir en aide au maintien des écoles avec Dieu.

Pour eux, comme pour Basile, tous les moyens sont bons pourvu qu'on atteigne le but.

C'est ainsi qu'on a vu le Cercle d'Agrément de Liège donner à leur profit une représentation de *Titi l'Perriqui*.

Nous nous demandons ce qu'en pense l'estimable auteur, M. Remouchamps, dont les opinions radicalement libérales sont suffisamment connues de tous.

Sans doute, l'honorable président, M. Raskin, aura-t-il compris, — mais un peu tard, — qu'il avait fait un four lorsque les deux livres qu'il avait adressés au bourgmestre pour être distribués dans les écoles, lui ont été renvoyés par le courrier suivant.

Un bon point au Cercle d'Agrément ! Forts du bienveillant concours des libéraux liégeois, les catholiques de Mortier ont cru nécessaire d'inviter le bataillon scolaire — dont est président le libéral M. Bloemgarten, — à une seconde festivité.

Mal leur en a pris. Indépendamment du mauvais temps qu'il a fait dimanche dernier, les libéraux de Mortier ont mis dans l'impossibilité l'harmonie du fameux bataillon scolaire de se faire entendre, grâce aux huées et aux acclamations de la jeunesse libérale de la localité, qui avait, de son côté, embauché une société de musique pour faire pièce aux adversaires.

Certes, les jeunes pioupious liégeois ne se vanteront pas de l'accueil qu'ils ont reçu à Mortier.

En attendant une réédition de cette solennité, les libéraux si courageux du canton de Dalhem adressent leurs félicitations les plus sincères aux libéraux liégeois qui comprennent si bien le but que poursuivent ceux qui continuent la lutte aux écoles du clergé.

UN HABITANT DE MORTIER.

Communications.

Lundi 26 septembre 1887, à 8 heures du soir, au local de la société coopérative du Vooruit (En Avant), rue Neuve, 18, Liège, (près du pont d'Amersceur), concert et conférence organisés par le cercle les XV (groupe socialiste).

Sujet de la conférence : *Développement de l'idée de la fondation d'une caisse de crédit mutuel.*

Entrée 10 centimes. — Chaque personne recevra gratuitement un billet donnant droit à une tombola composée de livres, brochures, gravures, etc.

Théâtre Royal de Liège

Bur. à 6 1/2 h.

Rid. à 7 0/0 h.

TOUS LES SOIRS

Le *Fetit Foucot*, grande féerie en 4 actes et 32 tableaux.

Les *Contes de Ferrault*, grand ballet des fées, réglé par M. P. Hansen, maître de ballet.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 6 0/0 h.

Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 25 septembre 1887

Représentation extraordinaire. — Immense succès.

Serment d'Amour, opéra-comique nouveau en 3 actes, par M. Ordonneau, musique d'Audran.

Clos Fommier, drame en 5 actes, par MM. Achard et Desly.

SAISON D'ÉTÉ

Villégiatures recommandées

DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY

Hôtel de Liège

VILLÉGIATURE pour FAMILLES

fr. 4 à 5 par jour

L. GRESSET

Hôtel de l'Ourthe

DURBUY

Tenu par M. François Daufresne

Maison recommandée aux touristes et aux familles bourgeoises.

Prix modérés

L'HOTEL DES CHEMINS DE FER A HAMOIR

Tenu par A. DE BELVAUX

On y reçoit les touristes et autres personnes à pied et en voitures, table confortable et à prix modéré; vins vieux de toute espèce; promenades pittoresques dans les montagnes et dans les forêts; pêche à la ligne et excursions dans les environs, voir les ruines du Château de Logne, ancienne demeure du Sanglier des Ardennes. Belles routes et chemins de fer. Enfin, toutes les commodités et agréments de la campagne, font espérer que ces localités seront visitées.

Hôtel du Condroz

Tenu par L. Body-Fastré
à OCQUIER

Pension bourgeoise. — Consommations choisies. — Cave soignée. — Voiture à la disposition des voyageurs.
Communications faciles avec Hamoir, Durbuy, Barvaux, Modave, etc., etc.

Ecurie de la ville de Rome

Maison de confiance

J. GERNAY-PAQUAY

Rue Charles Rogier, SPA.

Loue chevaux de selle et voitures de toutes espèces.

Hôtel des Deux Fontaines

CAFÉ RESTAURANT

RUE HAUTE-SAUVENIÈRE, A LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe.

Téléphone à la disposition des clients.

Salon de Sociétés.

AU SOLEIL D'OR

29 — Rue de la Cathédrale — 29

(Vis-à-vis de l'église St-Denis)

F. Deprez-Servais

Spécialité de montres fines. — Bijoux riches montés en diamants et en brillants. — Réparations très soignées de bijouterie et d'horlogerie. — Achat d'or et d'argent, vieilles monnaies et diamants.

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Vente de journaux et publications tels que: le Cri du Peuple, le Petit Journal, le Petit Parisien, la Réforme, la Chronique, la Gazette, le Peuple, la Patrouille, le Gourdin, l'Avenir, le Frondeur, le Rasoir, la Justice, la Bataille, etc., etc.

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS

BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION

EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel Charlemagne MOUZON SŒURS

26 — PLACE VERTE — 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demie. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

GRAND CAFÉ CHARLEMAGNE PLACE St-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber
Munich, etc., etc.

12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

BOULANGERIE

Où l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes :

a) Pain blanc, 28 centimes le kilog. | b) Pain de froment, 24 centimes le kilog.

Au même n^o. dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure: 40 cent. le grand verre. — VIN DE BORDEAUX, garanti pur, 4 franc la bouteille, 40 cent. le verre. — Orge et faro.

N.-B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

Case à Louer

Case à Louer

Librairie D'HEUR

21 — Rue du Pont-d'Ile — 21

Dernières nouveautés en vente :

JULES LERMINA : Le fils du Comte de Monte-Christo.
E. RICHEBOURG : Le Mari.
» L'Idiot.
PAUL FÉVAL : Le Bossu.
V. HUGO : Les Misérables.
D'ENNERY : Les deux Orphelins.
A. DUMAS : Les trois Mousquetaires.
» Le Comte de Monte-Christo.
X. DE MONTÉPIN : Simone et Marie.
E. SUE : Les Mystères du Peuple.
» Les Misères des Enfants trouvés.

Le tout en souscription permanente à 10 centimes le numéro.

Le dernier roman d'ADOLPHE D'ENNERY: Le remords d'un ange, paraît en feuilleton dans le Petit Journal, 5 centimes le numéro.

J. LARDINOIS & C^{ie}

agents de change

47, rue du Pont-d'Ile, à Liège.

en face de la brasserie de M. Dejardin.

ACHAT ET VENTE D'OBIGATIONS ET D'ACTIONS

Echange de Monnaies étrangères. — Paiement de Coupons.

Un centime par coupon de 3 francs. Deux centimes par coupon de fr. 7-50, ou 25 centimes pour 100 francs de coupons, payables en Belgique.

Négociations à toutes les bourses de fonds publics

SOUSCRIPTION A TOUS LES EMPRUNTS

Echange de titres, versements, etc. — Vérification gratuite des tirages.



Compagnie "Singer,"

DE

NEW-YORK

Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à «Navette oscillante» est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENFILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes.

Fr. 2-50 par semaine. 40 p. c. de remise au comptant.

Liège: rue de la Régence, 7.

Seraing: rue Léopold, 65.

Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations.

Pièces de rechange.

Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

Lecteurs! Si vous voulez dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

SALON DE COIFFURE

21, Place du Théâtre

Henri RABINEAU

PARFUMERIES ANGLAISE ET FRANÇAISE

Spécialité de taille Bressent, taille racine droit, taille de barbe, etc., etc.

Le client n'attend pas.

Liège, Imp. Emile Pierre et frère.